



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE

RÔLE TRIENNAL 1^{ÈRE} ANNÉE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Hendrick M. Larouche, trésorier/greffier de la susdite municipalité:

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Lamarche pour les années 2024, 2025 et 2026, est déposé au bureau du greffier-trésorier, au 100 Principale, Lamarche, QC G0W 1X0 en date du 3 octobre 2023;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipalité doit être déposée avant le 1^{er} mai 2024;

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

a) être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2^o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Lac-St-Jean Est

b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Lac-St-Jean Est et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

c) être déposée à la MRC de Lac-St-Jean Est sise au 625 rue Bergeron Ouest Alma G8B 1V3 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À LAMARCHE CE 3 JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN 2023.



Hendrick M. Larouche Directeur général
greffier-trésorier

BUREAU DU GREFFIER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, GREFFIER de la MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-annexé a été publié dans le journal municipal « l'Écho du village » distribué à toutes les portes de la municipalité. "Édition de l'automne 2023.

Je certifie aussi que ledit avis a été affiché au bureau de Municipalité de Lamarche, le 3 Octobre 2023.



MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE, ce 3 Octobre 2023.
HENDRICK M. LAROUCHE , Directeur général,
Greffier trésorier.